

Proposition : "Recommandations pour promouvoir la participation des jeunes et l'emploi dans le secteur agricole et les systèmes alimentaire"

- Le document de très haute importance dans la mesure où il est dédié aux défis rencontrés par les jeunes surtout en zone rurale en matière de sécurité alimentaire, d'emploi, et d'accès aux ressources, mais à notre avis la thématique est abordée de façon large sans pour autant préciser les besoins et fournir des solutions.
- Le document présente des recommandations idéalistes, ne pouvant pas être adaptées à tous les contextes, besoins, intérêts moyens ressources etc.
- Dans la mesure où le document est dédié principalement aux jeunes des pays en développement il serait souhaitable qu'il soit centré, entre autres, sur les axes suivants :
  - Faciliter l'accès des jeunes sans discrimination aux technologies et innovations ;
  - Faciliter le transfert entre les générations de connaissances et pratiques traditionnelles ;
  - Incorporer le savoir traditionnel et ancestral dans les formations dispensées aux jeunes ;
  - Faciliter l'accès des jeunes femmes aux biens fonciers, ainsi qu'au ressources naturelles et financières ;
  - Prévoir dans la politique une approche diversifiée en fonction du contexte, moyens et besoins des jeunes dans leurs régions respectives ;
  - Clairement spécifier la tranche d'âge qui identifie une personne comme étant un jeune ; pour éviter toute exploitation ou enrôlement des enfants ;
  - Garantir la sécurité et la dignité des jeunes femmes travaillant dans le secteur agricole ;
  - Promouvoir l'organisation par les écoles de journées d'immersion pour les enfants, afin de les familiariser au domaine de l'agriculture ;
  - Promouvoir des cadres juridiques ayant pour but de protéger les jeunes travaillant dans l'agriculture ; notamment les femmes ;
  - Lutter contre la faible reconnaissance sociale des travailleurs agricoles ainsi que la disparité des salaires défavorisant cette catégorie de personnes ;
  - Prévoir des réunions continues avec les représentants des jeunes des pays concernées pour recueillir leurs intérêts, besoins et ambitions
  - Garantir les droits de l'homme pour les jeunes, universellement reconnus par tous les membres